



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-27225>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-27225**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Modernisation de la ligne Trans Val-de-Marne (TVM) Elaboration du schéma de principe et du dossier d'enquête publique

Description : Le présent accord-cadre, est un marché de prestations intellectuelles, ayant pour objet la réalisation de l'étude de schéma de principe (niveau étude préliminaire) tel que défini par la délibération n°2011/0631 du Conseil d'Île-de-France Mobilités du 6 juillet 2011 pour le projet de modernisation de la ligne de bus à haut niveau de service Trans Val de Marne. Cette étude vise à arrêter le programme fonctionnel de l'opération.

Identifiant de la procédure : 93204720-1962-4fb3-9e96-38669f159000

Identifiant interne : 2025-047

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71311300 Services de conseil en matière d'infrastructure

2.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Lieux d'exécution : Ile-de-France Cf DCE

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 0 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Modernisation de la ligne Trans Val-de-Marne (TVM) Elaboration du schéma de principe et du dossier d'enquête publique

Description : Le présent accord-cadre, est un marché de prestations intellectuelles, ayant pour objet la réalisation de l'étude de schéma de principe (niveau étude préliminaire) tel que défini par la délibération n°2011/0631 du Conseil d'Île-de-France Mobilités du 6 juillet 2011 pour le projet de modernisation de la ligne de bus à haut niveau de service Trans Val de Marne. Cette étude vise à arrêter le programme fonctionnel de l'opération.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71311300 Services de conseil en matière d'infrastructure

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Lieu d'exécution : Ile-de-France Cf DCE

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire, au sens des articles L.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique. L'accord-cadre comprend d'une part des prestations forfaitaires exécutées dans le cadre de tranches (ferme et optionnelles) et, d'autre part, des prestations exécutées par bons de commande, sur la base des prix unitaires du BPU. Les prestations à prix unitaires font l'objet de bons de commande émis au fur et à mesure des besoins dans les conditions fixées au présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP). En application de l'article R2162-4 du code de la commande publique, le présent accord-cadre est conclu sans montant minimum, et avec les montants maximum suivants : • 800 000 Euros HT pour la période ferme de 4 ans. Il est prévu une décomposition en tranches. Le marché comporte une tranche ferme et 9

tranches optionnelles . Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement. CF DCE

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : Seront pris en compte le montant total TTC du prix global et forfaitaire et le montant total TTC du DQE. L'offre sur le critère du prix sera analysée sur la base de la somme du montant total du prix global et forfaitaire et du montant total du DQE, en euros TTC. L'offre la moins-disante obtient la note maximale de 40 points. Les notes des autres offres seront calculées selon la formule suivante : $\text{Note critère 1} = 40 \times (\text{prix de l'offre la moins-disante}) / (\text{prix de l'offre analysée})$

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : QUALITE TECHNIQUE

Description : Sous-critère 2.1 : 25 points Méthode proposée pour la réalisation des prestations Ce sous-critère sera analysé sur la base du mémoire technique du soumissionnaire. o Méthode pour la réalisation des études de schéma de principe (15 points) o Méthode pour la réalisation des dossiers de procédures administratives et environnementales (10 points) Sous-critère 2.2 : 10 points Compréhension du projet Ce sous-critère sera analysé sur la base du mémoire technique du soumissionnaire au regard des éléments d'appréciation suivants : - Compréhension par le soumissionnaire des enjeux du projet et des objectifs des missions (5 points) - Compréhension de l'analyse des risques identifiés (planning, programme, coût...) et réponses apportées pour la sécurisation du programme, des délais, et du planning (5 points) L'offre dont la somme des notes des sous-critères SC 2.1 + SC 2.2 est la plus élevée obtient la note maximale de 35 points. La formule suivante sera appliquée pour déterminer la note des autres offres : $\text{Note critère 2} = 35 \times (\text{somme des sous-critères SC2.1+SC2.2 de l'offre analysée}) / (\text{somme des sous-critères SC2.1+SC2.2 de la meilleure offre technique})$

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Nom : MOYENS HUMAINS

Description : Ce critère sera analysé sur la base du mémoire technique du soumissionnaire sur la base des éléments d'appréciation suivants : - Pertinence de l'organisation de l'équipe proposée basée sur l'organigramme de l'équipe projet, identifiant nominativement les membres et fonctions de l'équipe, précisant leur

rôle et fonction par mission (10 points) - Qualité de l'équipe proposée basée sur l'analyse des profils et qualifications des membres de l'équipe dédiée (sous forme de CV), en rapport avec la fonction envisagée au sein de l'équipe (10 points) - Justification du dimensionnement et de la mobilisation afin de répondre aux contraintes d'exécution de l'accord-cadre. Un chronogramme sera fourni par les soumissionnaires pour cet élément d'appréciation (5 points) L'offre dont la note du critère 3 est la plus élevée obtient la note maximale de 25 points. La formule suivante sera appliquée pour déterminer la note des autres offre : $\text{Note critère 3} = 25 \times (\text{note de l'offre analysée sur le critère 3}) / (\text{note de la meilleure offre sur le critère 3})$

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.achatpublic.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.achatpublic.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement. En application de l'article R.2142-21 du code de la commande publique, l'Acheteur interdit aux candidats de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ile de France Mobilités

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Numéro d'enregistrement : 28750007800020

Adresse postale : 39bis-41 rue de Châteaudun

Ville : Paris

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : joel.lao@iledefrance-mobilites.fr

Téléphone : +33187052092

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_REo5lZy6pn

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 246b26ff-84c9-4f91-886c-4bf0f9b22dc8-02

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Modification et report de la date limite de réception des offres, initialement fixée au 31 mars 2026, 12h00, et désormais fixée au 07 avril 2026, 12h00.

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8c072954-58cd-4c31-9e15-01b0c073f157 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/03/2026 à 16:06

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/03/2026